

Retour en classe : « non-sens » pour certains parents

Le retour à la « normale », lundi, pour les élèves et les collégiens ne fait pas l'unanimité. Imelda Vets, responsable de l'Association de parents d'élèves de l'école Delamare, à Trouville, exprime ses inquiétudes.

Fini les vidéoconférences à la maison et les devoirs à renvoyer par mail. Lundi, tous les élèves d'écoles et de collèges retrouveront leurs amis et professeurs pour terminer l'année scolaire. Une décision qui relève d'un « **non-sens** » pour certains parents, comme Imelda Vets, maman de quatre enfants scolarisés à Trouville : « **Je trouve ça dingue de reprendre quinze jours avant la fin de l'année !** » témoigne la responsable des parents d'élèves à l'école Delamare, qui s'exprime en son nom.

Selon elle, les cours en télétravail se sont très bien déroulés et finir l'année de cette manière n'est pas un problème. À l'école Delamare, les professeurs ont été très présents : « **Les enfants ont été suivis, on avait des messages réguliers jusqu'à vendredi dernier** », explique-t-elle. Les devoirs étaient envoyés aux élèves et corrigés par les professeurs.

« Le virus, pour moi, il est encore là »

À la veille de la reprise, Imelda Vets est inquiète : « **J'ai peur. Le virus, pour moi, il est encore là.** » Si elle comprend que certains enfants aient besoin de retrouver des cours en présentiel pour obtenir de l'aide dans leur apprentissage, l'obligation pour tous d'y retourner pendant quinze jours ne lui semble pas nécessaire. D'ailleurs, cette responsable de parents d'élèves n'hésite pas à pointer du doigt les incohérences de cette rentrée : « **On fait reprendre les primaires mais pas les étudiants qui pourraient respecter les gestes barrières. Pour moi, on envoie nos enfants dans la cage aux lions** », s'alarme la maman.

Peu rassurée, elle ne pense pas remettre ses enfants à l'école. Ce week-end lui permettra de prendre sa décision définitive, après avoir pris connaissance des mesures prises par le collègue Charles-Mozin et l'école Delamare, mais aussi en fonction des

désirs de ses enfants : « **Ma fille en 3^e est très bien en télétravail, mais celle de 5^e et mon autre en primaire voudraient y retourner, pour revoir leurs camarades** », explique-t-elle, encore indécise.

Si Imelda Vets décide de garder ses enfants, et ce même si l'école est obligatoire, elle ne craint cependant pas de sanction. Les chefs d'établissements comme les élus le confirment, la clémence devrait être de mise, à une période plus propice au rendu de livres qu'aux cours intensifs.

Anne CROCHON.



« Ce sont mes enfants, et je privilégierai leur santé avant tout », déclare Imelda Vets, à propos de la rentrée de lundi. Ouest-France